

~ Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ~
~ du 2 septembre 1902. ~

L'un des convocats, Monsieur Gilly, en
qualité de doyen d'âge ouvre la séance à 9 heures.

L'on procède, tout d'abord à la formation du bureau qui
devra diriger les débats : sont nommés :

Président M. Milan, Secrétaire M. Moulet.

Assesseurs : MM. Gilly et Noël Martin.

M. Gilly prend la parole et explique le but de la réunion
qui est de former un comité d'intérêts de quartier, pour
succéder à l'Ancien qui est dissous. Il développe, à la
satisfaction générale le devoir qui incombe aux membres
du Comité que l'on va élire.

M. Vial propose le vœu suivant :

Le Comité d'Intérêts de quartier, ne devra en aucune façon
s'occuper ni de politique ni de questions religieuses mais
seulement des Intérêts du quartier de Saint-Jénier,
Avenue du Prado, Rue Paradis. Ce vœu mis aux voix,
est adopté à l'unanimité.

L'on procède au vote, pour la nomination des membres au
nombre de Onze : qui devront former le Comité.

Sont élus :

M. M. Nicolas Vincent ; Milan, Martin Noël,
David de Manneville Ternand, Rocca, Bressanges,
de Verège, Gilly, Charriol et Féraud.

M. M. Féraud et Fraissinet obtenant le même nombre
de voix M. Féraud bénéficie de l'âge et est élu.

Le Président déclare la séance levée. Donnée Copie conforme :

Le Président

Le Secrétaire

(Signé) J. de Manneville.